# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



AIR WICK® FRESHMATIC - Fresh Waters (Canada)

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : AIR WICK® FRESHMATIC - Fresh Waters (Canada)

Distribué par : Reckitt Benckiser LLC.

Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

**CANADA** 

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D0240965 v7.0 Formulation #: : 0240939 v1.0

### 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 1/16

### 2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger

 Aérosol extrêmement inflammable. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

**Généralités** 

: Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**Stockage** 

: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

Élimination

: Non applicable.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Alcool éthylique	60-80	64-17-5
butane	10 - 30	106-97-8
Propane	5 - 10	74-98-6

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 **Date d'édition** : 18/06/2018 2/16

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

#### Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

: Aucune donnée spécifique.

toux

Contact avec la peau

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers**: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne

portant secours.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 3/16

#### 4. Premiers soins

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Movens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

: Aucun connu.

# Dangers spécifiques du produit

: Aérosol extrêmement inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

# Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 4/16

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 5/16

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### **Control**

#### **Limites d'exposition professionnelle**

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Alcool éthylique	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2015).
•	STEL: 1000 ppm 15 minutes.
	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).
	TWA: 1000 ppm 10 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 10 heures.
	OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.
butane	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 800 ppm 8 heures.
	TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).
	TWA: 800 ppm 10 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 10 heures.
	ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013).
	STEL: 1000 ppm 15 minutes.
Propane	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
•	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).
	TWA: 1000 ppm 10 heures.
	TWA: 1800 mg/m³ 10 heures.
	OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 6/16

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection oculaire/faciale : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** 

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique : Liquide. [Aérosol.]

Couleur : Incolore.

Odeur : Caractéristique. Seuil olfactif : Non disponible. pН : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible. Point d'éclair Non disponible. Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. : Non disponible. Densité de vapeur Densité relative : 0.715 à 0.735 [g/ml]

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 **Date d'édition** : 18/06/2018 7/16

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Coefficient de partage n-

Solubilité

: Non disponible. : Non disponible.

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de

: Non disponible.

décomposition **Viscosité** 

: Non disponible. : Non disponible.

Temps d'écoulement

(ISO 2431)

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Pulvérisation Chaleur de combustion : 29.42 kJ/g

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Conditions à éviter

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

: \*\*\*TO BE TRANSLATED\*\*\*

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Alcool éthylique	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale	Rat Rat	124700 mg/m³ 7 g/kg	4 heures
butane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures

Conclusion/Résumé Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Alcool éthylique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.06666667 minutes 100 milligrams	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 microliters	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 **Date d'édition** : 18/06/2018 8/16

# 11. Données toxicologiques

	Peau - Léger irritant	Lapin	-	400	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	milligrams 24 heures 20 milligrams	-

#### Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### <u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Alcool éthylique	-	1	-

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

: Non disponible.

voies d'exposition

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 9/16

### 11. Données toxicologiques

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** 

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 10/16

### 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Alcool éthylique	Aiguë CL50 42000 μg/l Eau douce Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa Daphnie - Daphnia magna Crustacés - Artemia franciscana - Larve Poisson - Oncorhynchus mykiss Algues - Ulva pertusa Daphnie - Daphnia magna - Néonate	96 heures 48 heures 48 heures 4 jours 96 heures 21 jours

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
Alcool éthylique	-0.35	-	faible
butane	2.89	-	faible
Propane	1.09	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 11/16

## 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
UN1950	Aerosols	2.1	-	TLAMMALE CAS	Instructions de conditionnement Avion de passagers Limitation de quantité: 75 kg  Avion cargo Limitation de quantité: 150 kg  Dispositions particulières 153, N82
UN1950	AÉROSOLS	2.1	-	2	Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.13-2. 17 (Classe 2).  Limite pour explosifs et indice des quantités limitées 1  Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers 75
UN1950	AEROSOLES	2.1	-		<u>Dispositions</u> <u>particulières</u> 63, 190, 277
UN1950	AEROSOLS	2.1	-		Programmes d'urgence ("EmS") F-D, S-U  Dispositions particulières 63, 190, 277, 327, 959, 344
	UN1950 UN1950	UN1950 AEROSOLES  UN1950 AEROSOLES	UN1950 Aerosols 2.1  UN1950 AÉROSOLS 2.1  UN1950 AEROSOLES 2.1	ONU         correct           UN1950         Aerosols           UN1950         AÉROSOLS           2.1         -           UN1950         AEROSOLES           2.1         -	ONU         correct           UN1950         Aerosols           UN1950         AÉROSOLS           2.1         -           WN1950         AEROSOLS           2.1         -           WN1950         AEROSOLES           2.1         -

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 12/16

### 14. Informations relatives au transport

Classe IATA-DGR	UN1950	Aerosols, flammable	2.1	-	Passenger and Cargo Aircraft
					Quantity limitation: 75
					kg
					Packaging
					instructions: 203
					Cargo Aircraft Only
					Quantity limitation:
					150 kg
					Packaging
					instructions: 203
					<u>Limited Quantities</u> -
					Passenger Aircraft
					Quantity limitation: 30
					kg
					Packaging instructions: Y203
					instructions: Y203
					Special provisions
					A145, A167

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\*: Groupe d'emballage

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: Alcool butylique tertiaire; 2-methylundécanal; 4-(4-hydroxy-4-

 $m\'{e}thylpentyl) cyclohex-3-enecarbald\'{e}hyde; \ 7-hydroxycitronellal; \ \alpha-hexylcinnamald\'{e}hyde;$ 

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde; cinnamaldéhyde

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: butane; Propane

Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air

Pollutants (HAPs)

atanto (nai o)

**Clean Air Act Section 602** 

Class I Substances

Clean Air Act Section 602 Class II Substances

**DEA List I Chemicals** 

(Precursor Chemicals)
DEA List II Chemicals
(Essential Chemicals)

: Non inscrit

: Non inscrit

: Non inscrit

: Non inscrit

List II Chemicals : Non inscrit

**SARA 302/304** 

Composition/information sur les ingrédients

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 13/16

### 15. Informations sur la réglementation

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Risques d'incendie

Risque immédiat (aigu) pour la santé

#### Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	•	Danger d'intoxication différée (chronique)
Alcool éthylique	15 - 30	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
butane		Oui.	Oui.	Non.	Non.	Non.
Propane		Oui.	Oui.	Non.	Non.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; DENATURED

ALCOHOL; BUTANE; PROPANE

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; ALCOHOL; BUTANE;

**PROPANE** 

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: DENATURED ALCOHOL; ETHANOL;

PROPANOL, OXYBIS-; BUTANE; PROPANE

Canada

**SIMDUT (Canada)** : Classe B-5: Aérosol inflammable.

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

**Listes canadiennes** 

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: Éthanol; Butane (tous les isomères); Propane

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement : ATTENTION!

Mentions de danger : PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES

OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE DE CANCER - CONTIENT UNE

SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER.

Mesures de précaution : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se

procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Laver abondamment après

usage.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 14/16

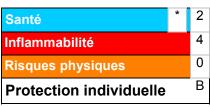
### 15. Informations sur la réglementation

Recommandations

: Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de l'utilisation de ce produit. Les rafraîchisseurs d'air ne remplacent pas de bonnes pratiques d'hygiène.

### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 15/16

### 16. Autres informations

Date d'édition : 18/06/2018 Date de publication : 15/03/2018

précédente

Version : 7

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF0240939 n° SDS : D0240965 v7.0 Date d'édition : 18/06/2018 16/16